



Pôle ARIEGE

Tarifs applicables au 1er juillet 2018

Eau Potable

Communes	Produits	HT	TVA	TTC
Eaunes Pinsaguel Pins Justaret Roquettes Villate Saubens	Partie fixe (par an)	35,00 €	5,50%	36,93 €
	Prix du m3			
	De 0 à 20m ³	0 €		
	De 20m ³ à 500m ³	1,75 €	5,50%	1,85 €
	De 501m ³ à ...	1,92 €	5,50%	2,03 €
	Pollution	0,33 €	5,50%	0,35 €

Assainissement

Communes	Produits	HT	TVA	TTC
Eaunes Pins Justaret Roquettes Pinsaguel Villate	Partie fixe (par an)	30,00 €	10%	33,00 €
	De 0 à 20m ³	0 €		
	De 20m ³ à 500m ³	1,50 €	10%	1,65 €
	De 501m ³ à ...	1,65 €	10%	1,82 €
		MRCEU*	0,25 €	10%

Saubens

Pour l'assainissement prendre contact avec Véolia 05.61.80.09.02

*MRCEU: MODERNISATION DES RÉSEAUX DE COLLECTE : redevance qui a pour but d'aider les collectivités à financer les opérations de modernisation ou de développement de réseaux d'assainissement, de constructions de stations d'épurations. Elle ne concerne que les abonnés qui sont raccordés ou raccordables au réseau d'assainissement collectif.

La prime fixe et la gratuité sur 20 m3 sont appliqués sur l'année complète.
En cas de départ/ arrivée en cours d'année, ces montants sont proratisés.

Les redevances **domestique** et **modernisation des réseaux collectés** pour l'Agence de L'eau Adour Garonne seront calculés sur la totalité de la consommation